



## Les évaluations externes, un gage de qualité pour nos résidents..

En tant qu'établissement médicosocial engagé dans une mission d'accueil, de résidence et d'accompagnement des aînés, la Marpa est soumise à une évaluation externe conduite par la Haute Autorité de Santé et réalisée par un organisme habilité indépendant. Ce rendez-vous important poursuit l'objectif d'examiner en profondeur les activités et la qualité des prestations délivrées aux résidents.

A partir d'un référentiel national commun à tous les établissements et centré sur la personne accompagnée, sont évaluées les pratiques et l'organisation par des entretiens avec les personnes accompagnées, les membres du conseil de la vie sociale, les professionnels et la gouvernance de la Marpa.

La périodicité des évaluations externes est de 5 ans, en cohérence avec la réécriture du projet d'établissement. Le respect des critères d'évaluation conditionne le renouvellement de l'autorisation d'ouverture délivrée par le Conseil Départemental.

Cette évaluation, menée avec méthode et indépendance, confirme en toute transparence que la qualité de l'accueil reste à la hauteur des engagements pris : sécurité, respect des choix de vie, confort du quotidien, implication des familles... Elle donne aussi l'occasion de renforcer les bonnes pratiques et d'améliorer ce qui doit l'être.

Le rapport d'évaluation est transmis par l'organisme agréé aux autorités administratives. La Marpa en assure une diffusion interne à son organisme gestionnaire, au Conseil de la Vie Sociale et au personnel.

### Une différence notoire avec les résidences séniors

À l'inverse, à ce jour, les résidences seniors privées ne sont soumises à aucun dispositif équivalent. Dans un paysage où les offres se multiplient, cette différence peut aider les candidats à la résidence et leur famille à procéder à un choix éclairé, en optant pour la Marpa, gage d'un lieu de vie sécurisant, humain avec un accompagnement avéré.

### Claude Laurent, Président du Réseau Marpa de l'Ain



*"L'évaluation externe est un gage de sérieux et de qualité qui nous conforte dans nos missions. C'est aussi un travail de préparation très important, à la charge des directions, qui balaye l'ensemble des aspects de nos missions. Une remise en cause nécessaire pour nous assurer d'être toujours au plus près des besoins de nos résidents. Le coût financier de l'étude est à la charge de chaque Marpa. Là encore, nous pouvons compter sur le soutien financier important de nos partenaires institutionnels (Conseil Départemental de l'Ain et MSA Ain-Rhône) pour absorber une partie des dépenses engagées. Je tiens ici à les en remercier."*

*Nous vous souhaitons de  
joyeuses fêtes de fin d'année*





## L'évaluation externe en pratique dans les Marpa évaluées en 2025...



Six Marpa du Réseau de l'Ain ont été concernées en 2025 par la démarche d'évaluation externe. Cette étape importante, désormais intégrée au cadre réglementaire de la Haute Autorité de Santé, a constitué un travail long, exigeant et parfois fastidieux, mené avec rigueur par l'ensemble des parties prenantes durant toute l'année.

Les directions et les associations gestionnaires se sont fortement mobilisées tout au long du processus : préparation des documents, temps d'échanges avec les évaluateurs, analyse des pratiques et mise en perspective du fonctionnement quotidien. Cette implication témoigne d'un réel engagement collectif en faveur de la qualité de l'accompagnement proposé au sein des Marpa.

Les résidents ont également été pleinement acteurs de cette démarche. Directement concernés par l'enquête, ils ont pu s'exprimer sur leur vécu, leur satisfaction et leur quotidien au sein des établissements. Leur parole, essentielle, a permis de donner tout son sens à l'évaluation et d'enrichir l'analyse menée.

Au regard des résultats obtenus pour l'ensemble des Marpa évaluées, le constat est très positif. Les évaluations viennent conforter les efforts réalisés au quotidien, tant sur l'organisation, le fonctionnement que sur la qualité de vie au sein des résidences. Elles confirment l'excellent travail mené par les équipes pour accompagner les résidents avec attention, respect et professionnalisme, et soulignent la pertinence du modèle Marpa au service du bien vieillir.

